MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 40 – du 30 octobre au 5 novembre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, DAMAS, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LA BANQUE DU CAIRE FAIT SON ENTRÉE EN BOURSE

La Banque du Caire (BdC) vient de céder 45 % de son capital, détenu par Banque Misr, lors d'une introduction en bourse (IPO) d'environ 36,4 Mds EGP (environ 658 M USD). Il s'agit de la plus importante introduction en bourse jamais réalisée sur la bourse égyptienne (EGX) en livres égyptiennes. Cette opération valorise la banque à 80,8 Mds EGP (environ 1,46 Md USD). Fortement sursouscrits, les titres sont cotés depuis le 2 novembre.

LE CHIFFRE À RETENIR

45 %

PART DU CAPITAL DE BDC CÉDÉ EN BOURSE

L'offre a été élargie de 30 % à 45 % du capital en raison de l'intérêt des investisseurs. Le 11 octobre, la BdC a annoncé son intention de coter 30 % de son capital, soit 4,58 Mds d'actions détenues par la Banque Misr. Face à la demande, l'offre a été portée le 22 octobre à 45 % du capital, soit 6,86 Mds d'actions, après l'accord du régulateur financier (FRA). L'offre comprenait deux tranches : un placement privé de 95 %, soit environ 6,52 Mds d'actions destiné aux investisseurs institutionnels égyptiens et étrangers, et une offre publique de 5 % réservée aux particuliers, soit 343,1 M d'actions.

Le placement privé a suscité un intérêt marqué auprès d'investisseurs internationaux. Il a notamment enregistré la participation de quatre investisseurs institutionnels annoncés en amont de l'opération : le fonds britannique Helikon, le gestionnaire d'actifs londonien Redwheel, le fonds mauricien Sustainable Capital et l'investisseur émirien Waha Investments. La Société financière internationale (SFI) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont chacune souscrit au placement privé à hauteur de 100 M USD, acquérant ainsi une participation d'environ 7 % chacune au capital de la BdC. Au travers de leur participation, les institutions permettront notamment de renforcer la gouvernance de Banque du Caire, par exemple en matière de climat, et contribuer au financement du secteur privé.

La demande est forte, malgré un marché baissier. Le placement privé a été sursouscrit six fois et la tranche publique 27 fois, témoignant d'un intérêt marqué des investisseurs (institutionnels comme particuliers), et ce malgré le contexte de recul de l'indice boursier fin octobre dans un contexte de rebond des tensions régionales. Selon l'EGX, l'opération a attiré plus de 500 M USD de capitaux étrangers. Pour son premier jour de cotation, le titre a clôturé quasiment stable (+0,19 %), une évolution attendue pour une offre réalisée sans décote. L'IPO a été coordonnée et structurée par CI Capital et EFG Hermes, avec Baker McKenzie et Helmy, Hamza & Partners comme conseils juridiques et Baker Tilly comme évaluateur indépendant.

Une introduction réussie après plusieurs reports. Fondée en 1952 puis nationalisée, la BdC est la troisième principale banque publique du pays, derrière la National Bank of Egypt et Banque Misr, avec une part de marché de 2,2 %. Sa privatisation, évoquée dès 2008, a été reportée à de nombreuses reprises en raison de l'impact des chocs extérieurs sur l'intérêt potentiel des investisseurs, de négociations avec Emirates NBD en 2025 n'ayant pas abouti en 2025 et d'un nouveau report en 2026 lié au conflit régional. Les IPO bancaires restent rares en Égypte. La précédente, celle de United Bank (détenue par la Banque centrale) en décembre 2024, était la première depuis

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

près de 30 ans et portait sur 4,6 Mds EGP (environ 94 M USD). L'opération de la BdC, huit fois plus importante, change d'échelle et dépasse l'IPO d'e-Finance (environ 370 M USD en 2021), mais est toutefois inférieure, en dollars, à celle de Telecom Egypt en 2005 (892 M USD).

En matière de cessions d'actifs publics, le signal est positif. L'opération constitue une étape importante du programme de cessions d'actifs publics porté par le gouvernement dans le cadre du programme FMI, et permet ainsi d'ouvrir davantage le secteur bancaire égyptien aux capitaux privés. Cette IPO s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre de la « State Ownership Policy » portée par les autorités qui vise à réduire l'empreinte économique de l'État, notamment par des cessions d'actifs. La réussite de l'opération démontre la capacité de l'EGX à absorber une privatisation de cette taille et l'intérêt des investisseurs institutionnels étrangers. Elle devrait être suivie d'autres opérations, et en particulier l'IPO de Misr Life Insurance (20 % du capital) envisagée début décembre.

Service Économique du Caire

ÉGYPTE

1. MAINTIEN DE L'INDICE PMI À 47,2 EN OCTOBRE

L'indice des directeurs d'achat (PMI) s'est maintenu à 47,2 points en octobre 2026, un niveau inchangé par rapport à septembre, mais inférieur au seuil de 50 séparant expansion et contraction de l'activité. Le secteur privé non pétrolier enregistre ainsi son dixième mois consécutif de contraction, avec une dégradation plus marquée de la production et des nouvelles commandes, dont le recul a atteint son plus fort niveau depuis quatre mois. Cette évolution s'explique notamment par la faiblesse de la demande intérieure, dans un contexte de hausse des prix et d'érosion du pouvoir d'achat, ainsi que par les répercussions du conflit au Moyen-Orient sur la demande extérieure et les chaînes d'approvisionnement. Les tensions inflationnistes se sont par ailleurs accentuées : les coûts des intrants ont progressé à leur rythme le plus élevé depuis mai, sous l'effet notamment du renchérissement des produits importés, de l'énergie et du transport maritime, ainsi que de la dépréciation de la livre égyptienne. Les entreprises ont répercuté une partie de ces surcoûts sur leurs prix de vente, qui ont enregistré leur plus forte hausse depuis juin. Enfin, l'emploi est reparti à la baisse après deux mois de progression, tandis que les perspectives d'activité à douze mois se sont dégradées, atteignant leur plus bas niveau depuis sept mois.

2. LA BANQUE CENTRALE RELÈVE SES TAUX DIRECTEURS DE 100 PB POUR LA 1ÈRE FOIS DEPUIS MARS 2024

Le 29 octobre, le comité de politique monétaire de la Banque centrale d'Égypte (BCE) a relevé ses taux directeurs de 100 points de base, pour la première fois depuis mars 2024. Les taux de rémunération des dépôts et des prêts au jour le jour passent ainsi à 20 % et 21 %, et le taux de l'opération principale à 20,5 %. Les taux étaient inchangés depuis la baisse de 100 pb intervenue en février 2026. Cette décision vise à contenir les pressions inflationnistes. L'inflation annuelle a reculé en septembre (13,9 % pour l'inflation globale, 14,1 % pour l'inflation sous-jacente), mais elle a accéléré par rapport au mois précédent (+1,3 %) de même que l'inflation sous-jacente (+0,8 %). Le comité justifie ce resserrement par l'accentuation des risques et incertitudes (dont le resserrement des conditions financières mondiales) par rapport à la dernière réunion du comité de politique monétaire et la nécessité, dans ce contexte, d'engager une orientation plus restrictive afin d'assurer une convergence vers l'objectif de 7 % (± 2 points de pourcentage), en moyenne, au quatrième trimestre 2027.

3. AMÉLIORATION DES RECETTES PUBLIQUES

Selon le Ministère des finances, les paiements d'intérêts ont atteint 512,2 Mds EGP (8,47 Mds EUR) en juillet-août 2026, soit l'équivalent de 96 % des recettes publiques sur la période, contre 120,4 % l'année précédente. Cette amélioration tient à une progression des recettes publiques (+34,1 % en glissement annuel), nettement plus importante que celle des intérêts (+7 %). Dans le détail, les recettes fiscales ont augmenté de 23,8 % en g.a, à 436,8 Mds EGP, et représentent environ 82 % du total. Les recettes non fiscales s'élèvent à 96,5 Mds EGP. Les dépenses totales progressent de 12,5 %, à 849,1 Mds EGP, dont 60,3 % consacrés aux intérêts. L'excédent primaire atteint ainsi 187,9 Mds EGP et le déficit se réduit à 324,3 Mds EGP (contre 365,1 Mds EGP un an plus tôt), soit respectivement 0,8 % et 1,3 % du PIB. Le service de la dette reste néanmoins le premier poste de dépenses de l'État et limite fortement les marges budgétaires, alors que le budget 2026-2027 vise un excédent primaire record de 5 % du PIB. Cette contrainte pourrait s'accentuer avec la hausse des taux directeurs du 29 octobre et la remontée des rendements souverains.

4. LES BAILLEURS MOBILISENT 153 M USD POUR LE PROJET SOLAIRE DE DANDARA

La Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont respectivement accordé 90 M USD et 63 M USD pour financer la première phase du projet solaire de Dandara, d'une capacité de 500 MW, couplée à un système de stockage par batteries de 100 MWh. Porté par le développeur norvégien Scatec, ce projet constitue le premier projet de revente d'électricité de grande envergure en Égypte selon un modèle BtoB, avec la vente directe de l'intégralité de la production à une entreprise publique, *Egyptian Aluminium Company*

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

(EgyptAlum), premier producteur d'aluminium du pays, dont 60 % de la production est exportée. Il vise à décarboner les activités industrielles de l'entreprise et à répondre aux exigences environnementales internationales, notamment européennes, dans le contexte de l'entrée en vigueur du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) le 1er janvier 2026. Le projet s'inscrit dans la stratégie égyptienne de transition énergétique, alors que le président Sissi a annoncé, lors du Forum Égypte 2026, le relèvement de l'objectif de part des énergies renouvelables dans les capacités électriques installées de 42 % à 50 % d'ici 2030.

5. Report de livraison de cargaisons de GNL en novembre

Le gouvernement égyptien a demandé à ses fournisseurs étrangers de reporter à 2027 la livraison de cinq des quinze cargaisons de gaz naturel liquéfié (GNL) initialement prévues en novembre, ramenant ainsi les livraisons du mois à dix cargaisons, après douze au mois d'octobre. Cette décision intervient alors que le coût unitaire d'une cargaison dépasse désormais 100 M USD, soit le double du niveau de septembre, portant à environ 1 Md USD l'enveloppe prévue pour les importations de GNL en novembre. Dans un contexte de déclin de la production nationale, la facture des importations de gaz (GNL et gaz par gazoduc) a atteint 8,5 Mds USD au titre de l'exercice 2025/2026. Cette dépendance est d'autant plus stratégique que le gaz représente près de 75 % de la production électrique égyptienne. Pour réduire cette dépendance aux importations, les autorités cherchent à relancer la production nationale, passée à environ 3,7 Mds de pieds cubes par jour en 2025, avec un objectif de 6,6 Mds à l'horizon 2030.

IRAK

1. L'Irak souhaite élargir sa coopération avec TotalEnergies

Le 2 novembre 2026, le vice-Premier ministre irakien chargé des affaires énergétiques a rencontré une délégation de TotalEnergies afin d'examiner l'avancement des projets en cours et d'étudier les possibilités d'élargir leur coopération en Irak. Les discussions ont notamment porté sur le projet « Gas Growth » (GGIP), estimé à 27 Mds USD et géré par un consortium réunissant en particulier Total (45 % du montant investi), qui devrait être opérationnel d'ici fin 2027. Le gouvernement irakien souhaite également étendre cette coopération à d'autres champs pétroliers et à plusieurs provinces, notamment dans les domaines du solaire et de la valorisation du gaz. Toutefois, aucune nouvelle enveloppe d'investissement ni aucun nouveau contrat n'ont été officiellement annoncés à l'issue de cette réunion.

2. Signature d'un accord avec Chevron avant fin 2026

Le 3 novembre 2026, l'Irak et le groupe américain Chevron sont parvenus à un accord sur les principales conditions du futur contrat de développement du champ pétrolier de West Qurna 2, situé dans la province de Bassora et disposant, selon le ministère du Pétrole, de réserves récupérables estimées à plus de 13 milliards de barils, avec une production actuelle comprise entre 400 000 et 480 000 barils par jour. Les deux parties visent une signature définitive avant la fin de l'année 2026. Cette négociation intervient après le retrait du groupe russe Lukoil et la reprise temporaire de la gestion du champ par la compagnie publique Basra Oil Company.

3. La BCI porte de 2 000 à 3 000 USD le plafond d'achat de devises pour les Irakiens voyageant à l'étranger

La BCI a augmenté, le 2 novembre 2026, les quotas d'achat en USD en espèces accordés aux voyageurs irakiens à hauteur de 3 000 USD (contre 2 000 USD auparavant). Le nombre de voyages est limité à 6 par an. Cette décision suit un premier transfert par la Fed américain de 500 M USD (recettes liées au pétrole). Ce dernier sera suivi de 5 paiements pour un total de 3 Mds USD d'ici fin 2026.

4. L'Irak compte entrer dans l'OMC d'ici 2028

L'Irak vise l'adhésion complète à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à 2028. Le pays travaille actuellement à adapter sa législation commerciale aux normes internationales, à faciliter les échanges et à renforcer la compétitivité de ses entreprises. En parallèle, une nouvelle stratégie nationale du commerce et de l'investissement

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

prévoit de réduire la part des revenus pétroliers et diversifier l'économie en développant notamment l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, la construction, le tourisme et les technologies de l'information. Cette démarche vise à réduire la dépendance aux revenus pétroliers et à faciliter l'accès des entreprises irakiennes aux marchés internationaux.

IRAN

1. DURCISSEMENT DES CONDITIONS D'ACCÈS AUX DEVISES POUR LES IMPORTATIONS

Le ministère de l'Industrie, des Mines et du Commerce a introduit un nouveau système de priorisation de l'allocation des devises aux importations, dans un contexte de tensions persistantes sur les ressources en devises. Sur les 8 151 lignes tarifaires concernées, 3 592 (44,1 %) sont désormais classées en priorité 0, sans accès aux modalités de financement prévues par le dispositif, tandis que seules 66 lignes conservent la possibilité d'obtenir des allocations auprès du système bancaire. Les restrictions touchent particulièrement les équipements industriels, l'industrie automobile et certains produits médicaux et pharmaceutiques. Près de 86 % des lignes tarifaires relatives aux machines et équipements de production sont ainsi classées dans les catégories de priorité 3 et 4, soumises à des modalités de financement plus restrictives. Cette réforme, destinée à limiter la pression sur les réserves en devises de la Banque centrale, pourrait entraîner un renchérissement des importations, accentuer les tensions inflationnistes et freiner l'investissement industriel. Le recours accru aux ressources propres en devises ou aux recettes d'exportation risque également de pénaliser les entreprises dépendantes des financements bancaires, fragilisant ainsi la compétitivité de la production domestique.

2. LA BANQUE MONDIALE PRÉVOIT UNE CONTRACTION DE 7,7 % DE L'ÉCONOMIE EN 2026/2027

Selon la Banque mondiale, l'économie devrait enregistrer une contraction de 7,7 % au cours de l'exercice 1405 (2026/2027), après un recul estimé à 0,9 % l'année précédente. Le PIB réel par habitant devrait diminuer de 8,4 %, traduisant une nouvelle dégradation des conditions de vie de la population. Cette récession s'explique par les conséquences des conflits régionaux, les dommages subis par les infrastructures énergétiques et industrielles, les perturbations du commerce extérieur et les restrictions financières internationales. Les tensions inflationnistes devraient également s'accentuer, avec une inflation annuelle moyenne estimée à 74,2 %, contre 49,1 % l'année précédente. L'inflation en glissement annuel a atteint 89 % en août 2026, tandis que le taux de chômage est passé de 7,3 % à 9,1 % au premier trimestre de l'exercice en cours. Parallèlement, la Banque mondiale prévoit une contraction de 17,4 % de l'investissement et de 5,1 % de la consommation privée, illustrant l'aggravation des pressions récessionnistes. Sur le plan des finances publiques, le déficit budgétaire devrait se creuser de 3,2 % à 5,8 % du PIB, tandis que le taux de pauvreté, mesuré au seuil de 8,30 USD/jour en parité de pouvoir d'achat, pourrait atteindre 38,4 %, contre 35,5 % précédemment. La Banque mondiale souligne que la fragilité du système bancaire, les contraintes sur les ressources en devises et la faiblesse des marges de manœuvre budgétaires limitent la capacité des autorités à faire face à cette situation de stagflation.

3. HAUSSE (+10,3 %) DES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LA TURQUIE AU 1ER SEMESTRE 2026/2027

Selon les données de l'Administration des douanes, les échanges commerciaux avec la Turquie ont progressé de 10,3 % au S1-1405 (mars-septembre 2026), atteignant 7,91 Mds USD, contre 7,17 Mds USD un an auparavant. Cette progression intervient dans un contexte de forte contraction du commerce extérieur. La part de la Turquie dans les échanges extérieurs est ainsi passée de 13,1 % à 18,9 %. La croissance du commerce bilatéral a été principalement portée par les exportations vers la Turquie, qui ont augmenté de 56,1 %, passant de 2,74 à 4,28 Mds USD. À l'inverse, les importations en provenance de Turquie ont reculé de 18 %, à 3,63 Mds USD, contre 4,43 Mds USD un an auparavant. La Turquie est ainsi devenue la première destination des exportations, devant la Chine, l'Irak et les Émirats arabes unis. Cette évolution résulte à la fois de la forte progression des exportations vers la Turquie et du recul des ventes vers plusieurs autres marchés majeurs, notamment la Chine (–52,5 %), les Émirats

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

arabes unis (–49,4 %) et l'Irak (–30 %). Parallèlement, le poste frontalier de Bazargan a enregistré une hausse de 33,9 % du nombre de passages de véhicules. Cette intensification des flux souligne l'importance stratégique des infrastructures routières et douanières reliant les deux pays, tout en soulevant des enjeux en matière de capacités logistiques et de fluidité des passages frontaliers.

4. Réaménagement de 500 M USD de dettes publiques envers le secteur bancaire

Le conseil des ministres a approuvé un nouveau dispositif permettant de régler jusqu'à 1 M Mds IRR (soit 500 M USD) de dettes de l'État et des entreprises publiques envers les banques et établissements de crédit, par l'émission de titres de règlement du Trésor. Dans le cadre de la loi de finances 1405 (2026/2027), ce mécanisme, placé sous la responsabilité du ministère de l'Économie et des Finances, concerne les créances publiques définitivement établies et auditées, constituées avant la fin de l'exercice 1404 (mars 2026). Le dispositif repose sur une opération de compensation entre l'État, les établissements bancaires et la Banque centrale (BCI). Les banques pourront utiliser leurs créances sur l'État pour apurer leurs propres dettes envers la BCI, notamment celles liées aux lignes de crédit et aux dépôts. Les montants compensés seront alors comptabilisés comme une dette directe de l'État envers la Banque centrale. Les titres émis ne seront ni rémunérés ni dotés d'un pouvoir d'achat et ne donneront donc pas lieu à un apport immédiat de liquidités. Sur le plan économique, cette mesure pourrait contribuer à assainir les bilans bancaires et à réduire l'endettement des établissements de crédit envers la BCI, sans nécessiter de décaissement budgétaire immédiat. Elle ne constitue toutefois pas une réduction effective de l'endettement public, mais plutôt un transfert de créances vers la Banque centrale. Dans un contexte de déséquilibres budgétaires et de fragilité du système bancaire, les effets à moyen terme de ce dispositif dépendront notamment des modalités de remboursement des nouvelles créances détenues par la BCI et de leurs éventuelles conséquences sur la politique monétaire.

5. Le paiement fractionné en forte croissance

Selon un rapport publié par SnappPay, l'un des principaux acteurs du paiement fractionné (*Buy Now, Pay Later* – BNPL), le marché des achats à crédit a atteint 1,3 M Mds IRR en 1404 (2025/2026), soit 1 Md EUR au taux moyen du marché libre, soit 33 fois son niveau de 2022-2023. La part des paiements fractionnés dans les achats en ligne est passée de 4 % à 17 % sur cette période, témoignant de l'adoption rapide de ce mode de financement par les consommateurs. En revanche, sa pénétration dans le commerce physique demeure inférieure à 0,5 %, laissant entrevoir un important potentiel de développement. SnappPay compte désormais 19,1 millions d'utilisateurs inscrits, dont 9,5 millions ont effectué au moins un achat, et dispose d'un réseau de près de 75 000 commerçants répartis dans 804 villes. Dans un contexte de forte inflation et de baisse du pouvoir d'achat, le paiement fractionné s'impose progressivement comme une alternative aux crédits bancaires traditionnels, notamment pour financer les dépenses courantes des ménages.

ISRAËL

1. Moody's relève ses prévisions de croissance pour Israël

L'agence de notation Moody's a relevé ses prévisions de croissance pour Israël à 5 % en 2026 et 6 % en 2027, contre respectivement 3,7 % et 5 % pour ses précédentes estimations. Cette révision s'explique principalement par la prise en compte statistique de la production réalisée à l'étranger par des entreprises israéliennes, notamment dans le secteur technologique, et ne traduit donc pas nécessairement une accélération équivalente de l'activité domestique. Moody's indique par ailleurs ne pas s'attendre à une politique économique drastiquement différente en cas d'alternance gouvernementale suite aux récentes élections. L'agence a également réduit sa prévision de déficit budgétaire pour 2026, de 5,9 % à 5 % du PIB, tandis que la dette publique devrait atteindre 68,5 % du PIB, contre 70,1 % dans les estimations initiales. L'agence

maintient enfin la note souveraine d'Israël à Baa1, assortie d'une perspective stable.

2. Les levées de fonds des startups ont déjà dépassé leur niveau de 2025

Les entreprises technologiques israéliennes ont annoncé au moins 872 M USD de levées de fonds en octobre. Ce montant porte les levées sur les dix premiers mois de l'année à 11,9 Mds USD, soit plus que sur l'ensemble de l'année 2025 (10,7 Mds USD), en dépit de la guerre avec l'Iran.

3. Les véhicules d'origine chinoise représentent près de 47 % du marché de l'automobile

Les livraisons de voitures neuves en Israël ont atteint 277 880 unités entre janvier et octobre (+6,3 % g.a.), selon les données de l'Association israélienne des importateurs automobiles. Les voitures fabriquées en Chine représentent 130 496 livraisons, soit près de 47 % du marché, contre 89 571 un an plus tôt (+45,7 %). Cette progression s'accompagne d'une évolution du classement des marques : Omoda-Jaecoo arrive en tête avec 34 929 voitures livrées, devant Toyota (28 396) et Chery (27 803). Parallèlement, les livraisons de voitures entièrement électriques reculent de 31,1 %, à 36 262 unités, contre environ 52 600 sur les dix premiers mois de 2025, leur part de marché passant de 20,1 % à 13 %. À l'inverse, les livraisons de véhicules hybrides rechargeables (PHEV), dont la batterie peut être rechargée sur une prise électrique ou une borne de recharge, progressent de 143 %, à 69 610 unités. Les véhicules hybrides classiques (HEV), dont la batterie se recharge automatiquement pendant la conduite, notamment grâce à la récupération d'énergie au freinage, atteignent quant à eux 88 659 unités.

4. Attribution d'un marché de 316 M USD pour la modernisation des réseaux de communication de l'administration

Le ministère israélien des Finances a annoncé le 29 octobre l'attribution d'un marché public de télécommunications à Bezeq (70 %), opérateur historique de télécommunications fixes, et Partner (30 %), opérateur de téléphonie mobile et d'accès à Internet.
D'un montant de 1 Md ILS /316 M USD) sur une durée maximale de dix ans (période initiale de quatre ans), ce marché porte sur la fourniture de services de transmission de données et la modernisation des réseaux de communication des administrations publiques, notamment à travers le déploiement de connexions sécurisées et d'infrastructures de fibre optique. Alors que Bezeq était jusqu'à présent l'unique fournisseur de ces services, l'attribution du marché à deux opérateurs vise à renforcer la concurrence et à réduire la dépendance de l'État à un fournisseur unique.

Jordanie

1. Résultats en hausse (+7,9 %) des entreprises du secteur des engrais

La *Jordan Phosphate Mines Company* (JPMC) a enregistré un chiffre d'affaires en hausse de +7,9 % en glissement annuel (g.a.) sur les neuf premiers mois de 2026, atteignant 1,1 Md JOD/1,6 Md USD. La Arab Potash Company (APC) a, de son côté, réalisé un bénéfice net de 169 M JOD/238,4 M USD, en hausse de +34 % en g.a., porté par des ventes record de 2,3 M de tonnes et un chiffre d'affaires de 563 M JOD/794 M USD, en progression de +16 % en g.a.
Dans le même temps, la 38e Conférence arabe des engrais, parrainée par JPMC, s'est tenue à Amman avec la participation d'experts et d'entreprises issus de 30 pays. Les débats ont appelé à renforcer la recherche, les technologies et l'intégration industrielle dans un secteur stratégique pour la sécurité alimentaire et dans un contexte marqué par les perturbations des chaînes de valeur mondiales.

2. Les financement extérieurs au profit des associations et entreprises à but non lucratif atteignent 81,5 M USD en 2025

Le MoPIC a publié son rapport sur les financements extérieurs de 2025, qui chiffre à environ 57,9 M JOD/81,5 M USD les fonds étrangers accordés à des associations, sociétés à but non lucratif, coopératives et syndicats en Jordanie, pour la réalisation de 422 projets. L'Union européenne demeure le premier bailleur avec 14,18 M JOD/20 M USD (24,5 %), suivie des États-Unis (10,1 M JOD/14,2 M USD, 17,5 %) et des organisations internationales (6,81 M/9,6 M USD, 11,8 %). La France est le 12e bailleur, 9e bilatéral (1,3 M

JOD/1,8 M USD, 2,2 %). Le développement économique (17,9 %), la formation (15,4 %), la protection sociale (13,1 %) et la jeunesse (8,5 %) constituent les principales destinations de ces financements.

3. Nouvelle hausse des prix des carburants en novembre

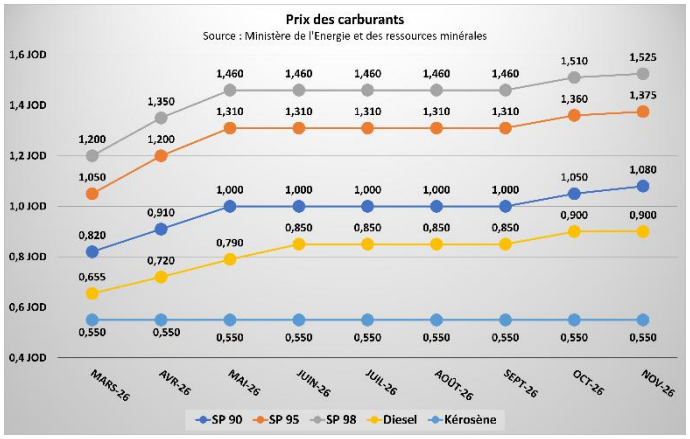
La commission de fixation des prix du ministère de l'Énergie et des Ressources minérales a annoncé une nouvelle révision à la hausse des tarifs des carburants pour le mois de novembre :

SP 90 : +0,030 JOD/0,043 USD par litre, à 1,080 JOD/1,53 USD, soit +31,7 % depuis mars 2026

SP 95 : +0,015 JOD/0,021 USD, à 1,375 JOD/1,95 USD, soit +30,9 % depuis mars 2026

SP 98 : +0,015 JOD/0,021 USD à 1,525 JOD/2,15 USD, soit +27,1 % depuis mars 2026

Les prix du diesel (0,9 JOD/1,28 USD le litre), du kérosène (0,550 JOD/0,78 USD le litre) et de la bouteille de gaz domestique (7 JOD) restent inchangés. Ces ajustements s'inscrivent dans la politique de répercussion progressive des cours internationaux adoptée par le gouvernement depuis le début de la guerre en février 2026, qui continue d'absorber une partie de la hausse réelle des coûts.



LIBAN

1. Repli du moral du secteur privé en octobre 2026

Après quatre mois consécutifs positifs, l'indice PMI du secteur privé libanais est repassé sous le seuil de croissance en octobre 2026, s'établissant à 49,8 points, contre 50,5 en septembre. Ce recul traduit une légère contraction de l'activité économique, principalement dues à la baisse des nouvelles commandes, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. Cette évolution s'explique notamment par l'érosion du pouvoir d'achat, l'incertitude économique et sécuritaire ainsi que les tensions géopolitiques régionales. Dans le détail, si la composante de l'emploi s'est stabilisée à 50 points, celle de la production a légèrement reculé à 49,7 points. L'indice des anticipations à un an a quant à lui fortement chuté, passant de 40 à 34,5 points, son niveau le plus bas depuis cinq mois. Cette dégradation témoigne d'un regain de pessimisme des entreprises quant aux perspectives économiques, dans un contexte régional instable et de prévisions de contraction du PIB libanais d'au moins 6,4 % pour 2026 selon les institutions financières internationales et le gouvernement.

2. La Banque centrale relève les plafonds de retraits mensuels pour les comptes bloqués en USD depuis le début de la crise

La Banque du Liban a relevé le 3 novembre les plafonds des retraits mensuels autorisés des comptes en dollars « locaux », soumis à des restrictions bancaires depuis octobre 2019. Dans un communiqué, le Gouverneur motive cette mesure par la contraction de l'activité économique et la hausse des prix des produits de première nécessité.
S'agissant de la circulaire 158 (juin 2021), le retrait mensuel passe de 1000 USD à 1 200 USD (dont 800 USD en espèces) et pour la circulaire 166 (février 2024), le retrait mensuel passe de 500 USD à 600 USD (dont 400 USD en espèces). La dernière augmentation de ces plafonds avait été effectuée par la BDL en novembre 2025.

PALESTINE

1. État des télécommunications

Selon les données du ministère palestinien des Télécommunications et de l'Économie numérique, la couverture du réseau mobile 3G ne dépasse pas 57 % de la population en 2025, alors que le déploiement de la 4G reste en attente. Les opérateurs palestiniens demeurent limités à la 3G en Cisjordanie et à la 2G

dans la bande de Gaza, en raison notamment des restrictions israéliennes sur l'attribution des fréquences et l'importation des équipements. À Gaza, les infrastructures de télécommunications ont subi d'importantes destructions, entraînant des interruptions récurrentes des services, aggravées par les difficultés d'accès au carburant et aux pièces de rechange. Malgré ces contraintes, le secteur comptait 4,49 millions d'abonnements mobiles fin 2025, dont 891 000 abonnements actifs à l'internet mobile. Parallèlement, les connexions fixes par fibre optique ont atteint 327 000 abonnements, soit 71,4 % du total. Ces évolutions illustrent le contraste entre la modernisation de l'internet fixe et les obstacles persistants au développement des réseaux mobiles palestiniens.

2. Hausse du prix du gaz domestique et dépendance aux importations

Le prix de la bouteille de gaz domestique de 12 kg est passé de 90 à 100 shekels (environ 27 EUR) en novembre, soit une hausse de 11 %. Cette augmentation met en évidence la dépendance de la Palestine aux approvisionnements extérieurs. Selon le Bureau central palestinien des statistiques (PCBS), les importations de gaz de pétrole liquéfié (GPL) ont atteint 124 600 tonnes en 2024, contre 188 000 tonnes en 2023. La Palestine s'approvisionne exclusivement auprès de fournisseurs israéliens, *via* l'Autorité générale du pétrole. Selon les données disponibles, les ventes destinées au marché palestinien représentent environ 26 % du gaz commercialisé sur le marché israélien. L'Autorité palestinienne souligne que la hausse des prix résulte principalement du renchérissement des coûts d'approvisionnement et de transport internationaux. Cette dépendance, conjuguée au contrôle israélien des frontières et des circuits d'importation, limite les possibilités de diversification des fournisseurs et la capacité des autorités palestiniennes à maîtriser les prix, accentuant les pressions sur le pouvoir d'achat des ménages.

3. Ouverture d'une première cimenterie à Jéricho : une étape vers la réduction de la dépendance aux importations

Le 2 novembre 2026, le président Mahmoud Abbas a inauguré à Jéricho la première cimenterie palestinienne, issue d'un partenariat entre le Fonds d'investissement palestinien (PIF) et le groupe privé Issa Khoury. Lancé en 2018, le projet, dont les travaux ont débuté en 2023, a notamment bénéficié de financements de l'Arab Bank à hauteur d'environ 57 M USD. Il s'inscrit dans une stratégie de développement d'une industrie locale des matériaux de construction, jusqu'à présent fortement dépendante des importations.
Selon le PIF, la nouvelle installation devrait, à terme, couvrir 50 % de la consommation palestinienne de ciment, estimée à 2,5 millions de tonnes par an et jusqu'alors entièrement satisfaite par les importations, pour une facture annuelle pouvant atteindre 270 M USD. Les promoteurs du projet anticipent une réduction significative des achats de ciment à l'étranger, ainsi que des retombées positives sur l'emploi et les activités industrielles connexes.

Syrie

1. Financement de la reconstruction : l'Arabie saoudite accorde plus de 403 M USD de prêts concessionnels

À l'occasion de la visite du président Ahmad al-Charaa à Riyad, le ministère syrien des Finances a signé six accords de prêts concessionnels avec le Fonds saoudien pour le développement (SFD), pour un montant total supérieur à 403 M USD. Les projets concernent la réhabilitation de la centrale thermique d'Alep (90 M USD), la remise en état de 25 centres de protection civile (105 M USD), la réhabilitation d'infrastructures de santé (100 M USD) et de logements endommagés (60 M USD), la modernisation des infrastructures d'eau potable (30 M USD) et la transformation numérique de certaines administrations (18 M USD). Ces accords constituent une première tranche d'une enveloppe plus large de projets en préparation. Ils illustrent le renforcement de l'engagement financier saoudien en faveur de la reconstruction syrienne.

2. Réintégration au sein du groupe arabe de représentation au FMI et à la Banque mondiale

Alors que le pays était représenté aux instances de gouvernance du FMI et de la Banque mondiale par la Russie depuis 2012, le ministre syrien des Finances,

Mohammed Yisr Barnieh, a annoncé la réintégration de la Syrie, à compter du 1er novembre, au sein du « groupe arabe ». Cette évolution est un signal de normalisation institutionnelle et de réancrage régional de la Syrie, qui bénéficie désormais d'un interlocuteur régional pour faciliter le suivi de ses dossiers au sein de ces institutions.

3. GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE : LANCEMENT D'UN PROGRAMME DE NUMÉRISATION DU REGISTRE DES ENTREPRISES SYRIENNES

Les autorités syriennes de transition ont lancé un programme de six mois visant à moderniser et numériser les procédures d'enregistrement des entreprises. Le projet, conduit avec l'appui de l'organisation américaine *Creative Associates International* et financé par le département d'État américain, prévoit notamment la simplification des procédures d'immatriculation des entreprises locales et étrangères, de leurs succursales et agences. Il comprend également le développement d'une infrastructure informatique dédiée, notamment d'un centre de données, ainsi que la formation des agents administratifs. L'initiative vise à réduire les délais et les coûts administratifs, à améliorer la transparence des procédures et à limiter les risques de corruption. Elle s'inscrit dans un programme plus large de modernisation de la gouvernance économique syrienne, alors que les autorités cherchent à améliorer l'environnement des affaires et à attirer les investissements étrangers.

4. INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES : 646 M USD DE CONTRATS ATTRIBUÉS À DES ENTREPRISE DU GOLFE POUR LA RÉHABILITATION DE 1 124 KM DE ROUTES

Entre septembre et novembre 2026, plusieurs contrats de réhabilitation de 1 124 km de routes sur le réseau national ont été attribués ou signés pour un montant cumulé estimé à 645,9 M USD. Les projets associent des entreprises saoudiennes, qatariennes et koweïtiennes, parfois en partenariat avec des sociétés syriennes. Les principaux chantiers concernent les axes Damas-Palmyre-Deir ez-Zor (300 M USD, 446 km), Al-Tanf-Al-Busairi (147 M USD, 215 km), Nasib-Damas (46,7 M USD, 100 km), Damas-Homs (68,8 M USD, 168 km) et Homs-Alep-Idlib (83,3 M USD, 195 km). Le financement de ces opérations repose sur le budget de l'État : 193 M USD ont été inscrits au budget 2026 et 450 M USD sont proposés pour les routes principales dans le projet de budget 2027. Plusieurs contrats restent toutefois en attente de signature ou de démarrage des travaux, avec des délais d'exécution prévisionnels s'échelonnant entre 400 et 900 jours. Ces investissements illustrent la place croissante des entreprises du Golfe dans les projets de reconstruction des infrastructures syriennes.

5. RALLONGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL QUOTIDIEN DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les autorités syriennes ont annoncé l'allongement d'une heure de la journée de travail dans les administrations publiques, à compter du 1er décembre 2026. Les horaires officiels passeront ainsi de 8h00-15h00 à 8h00-16h00, du dimanche au jeudi, soit une augmentation de 14,3 % du temps quotidien de présence. Cette mesure vise à améliorer la qualité des services publics, accélérer le traitement des dossiers administratifs en attente, réduire les délais de délivrance des autorisations et faciliter les démarches des citoyens et des entreprises. Les établissements publics à caractère économique nécessitant une activité continue pourront conserver des horaires adaptés.

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr

SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN
RUE DE DAMAS - RAS EL NABAA - BEYROUTH - LIBAN - ✉ : beyrouth@dgtresor.gouv.fr